

AVIS N° AV-2017-113

Evénement

La répartition des valeurs selon les cycles de négociation

- OBJET DE L'AVIS

La répartition des valeurs selon les cycles de négociation

- REFERENCES

Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00,52-01 et 45-06 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;

Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par les arrêtés du Ministre de l'Economie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010, n°30-14 du 6 Janvier 2014 et n°1955-16 du 04 Juillet 2016 et notamment ses articles 3.1.6 et 3.3.1;

Il a été arrêté ce qui suit :

- CONTENU DE L'ARTICLE

ARTICLE 1

Sur la base des statistiques du 01/01/2017 au 30/06/2017, la répartition des valeurs, par cycles de négociation, se présente comme suit :

VALEURS COTEES LE CYCLE DE NEGOCIATION EN CONTINU	
AFMA	JET CONTRACTORS
ALLIANCES	LABEL VIE
ATLANTA	LAFARGE HOLCIM MAROC
ATTIJARIWABA BANK	LESIEUR CRISTAL
AUTO HALL	M2M Group
BCP	MANAGEM
BMCE BANK	MED PAPER
BMCI	MICRODATA
CARTIER SAADA	MINIERE TOUISSIT
CIH	RESIDENCE DAR SAADA
CIMENTS DU MAROC	RISMA
COLORADO	S.M MONETIQUE
COSUMAR	SAHAM ASSURANCE
CTM	SNEP
DELTA HOLDING	SODEP-MARSA MAROC
DISWAY	SONASID
DOUJA PROM ADDOHA	STOKVIS NORD AFRIQUE
ENNAKL	STROC INDUSTRIE

FENNIE BROSSETTE	TAQA MOROCO
HPS	TIMAR
IB MAROC.COM	TOTAL MAROC
INVOLYS	Wafa ASSURANCE
ITISSALAT AL MAGHRIB	

VALEURS COTEES SELON LE CYCLE DE NEGOCIATION AU FIXINGS	
AFRIC INDUSTRIES SA	MAGHREB OXYGENE
AFRIQUIA GAZ	MAGHREBAIL
AGMA LAHLOU-TAZI	MAROC LEASING
ALUMINIUM DU MAROC	NEXANS MAROC
AUTO NEJMA	OULMES
AXA CREDIT	PROMOPHARM S.A.
BALIMA	REALISATIONS MECANIKES
BRASSERIES DU MAROC	REBAB COMPANY
CDM	SALAFIN
CENTRALE DANONE	SAMIR
DARI COUSPATE	SMI
DELATTRE LEVIVIER MAROC	SOTHEMA
DIAC SALAF	TASLIF
EQDOM	UNIMER
LYDEC	ZELLIDJA S.A.

ARTICLE 2

Le présent avis abroge & remplace l'avis 008/2017.

ARTICLE 3

Le présent avis entrera en vigueur à partir du 19 juillet 2017.